# Actualités

## AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL : DE NOUVEAUX OUTILS POUR MENER L'ACTION COLLECTIVE

Conditions matérielles de travail, réforme du collège, classes surchargées, vies scolaires sous tension, le quotidien professionnel s'est notoirement dégradé, occasionnant souvent une réelle souffrance au travail. Si l'institution prend soin d'éviter le sujet, en renvoyant les situations des collègues à des problèmes individuels, il est indispensable d'apporter une réponse syndicale et collective à ces questions. De nouveaux outils sont apparus et permettent de mettre l'employeur devant ses responsabilités.

#### LES OUTILS



⇒ Le registre santé et sécurité au travail (SST) : il sert au relevé d'observations, de problèmes portant sur la prévention des accidents ou des risques, l'hygiène, la sécurité et la santé au travail. Tout personnel peut y consigner les problèmes constatés. Le chef d'établissement doit alors y apporter une réponse.

⇒ Le registre de danger Grave et imminent (DGI) : il doit être complété si un agent exerce son droit d'alerte ou de retrait, face à une situation de travail qui présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé.

Attention, l'utilisation du droit de retrait est très encadrée et plus restrictive qu'il n'y paraît. Plus d'informations sur notre site (lien vers FAQ?)

Les registres sont <u>obligatoires</u> dans chaque établissement mais restent encore méconnus de certains chefs d'établissement. Exigez qu'ils soient mis à disposition de tous les collègues. La seule action de remplir le registre n'est pas suffisante. Il est indispensable d'en faire une action collective (voir si d'autres collègues sont concernés) et syndicale (alertez la section départementale et le secrétaire du CHSCT départemental).

⇒ <u>Le CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et</u> des conditions de travail) : il existe au niveau départemental et académique, il composé de 7 représentants des personnels (dont 3 à 4 FSU selon les résultats aux élections professionnelles) et de deux représentants de l'administration. Il est consulté sur les conditions de travail, comme l'environnement physique du travail (température, bruit..). Le CHS-CT peut visiter des locaux, proposer des enquêtes à destination des agents afin d'évaluer les risques professionnels auxquels ils sont soumis (par exemple stress lié à un service partagé entre plusieurs établissements). Là aussi, la saisine individuelle du CHST est un premier pas, mais qui ne peut s'exonérer d'un cadre syndical pour donner plus de lisibilité et d'efficacité à une action. Il convient donc de saisir à la fois le CHSCT et la section départementale du SNES-FSU.

Quelques exemples de situations portées les collègues et le CHSCT, avec l'appui du S2 : réparation du système de chauffage après avoir constaté des températures très basses, aides et conseils à l'occasion d'un droit de retrait, soutien de l'action collective lors de conflits internes (relations dégradées avec l'équipe de direction) qui occasionnaient une grande souffrance au travail...

Le SNES-FSU mène campagne pour que la profession reprenne la main sur son métier. Cela passe aussi par l'utilisation des outils de prévention des risques. Pour plus d'informations et les contacts utiles, consultez sur notre site la FAQ et la rubrique santé au travail.



#### Claudine Bezol et Cédric Chiepperin

### En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême-droite

En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite

Alors que l'espace médiatique et politique est saturé d'affirmations nauséabondes visant à stigmatiser certaines catégories de la population, la réédition de cet ouvrage de la FSU vient à point nommé. Intitulé « En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite », il se veut un outil de déconstruction de ces affirmations à connotations racistes et discriminatoires ("il y a trop d'étrangers en France", "l'Islam menace notre mode de vie"). Il permet aussi de combattre le discours économiques, social et politique du Front National et de ses satellites en réfutant une par une ces idées reçues sur le chômage, la protection sociale, les libertés (retour de la peine de mort, suppression de l'Aide médicale d'Etat...)

En analysant, à l'aide de données précises et solides plus de 70 de ces idées reçues, la FSU, avec les autres organisations partenaires de cet ouvrage, rétablit un certain nombre de vérités pour mieux dénoncer un discours aux antipodes des valeurs défendues par le SNES et la FSU. Face aux tentations autoritaires et individualistes, il importe de réaffirmer haut et fort notre exigence d'une société d'égalité, de liberté et de fraternité pour tous. Par ailleurs, le SNES et la FSU participent activement, avec la CGT, Solidaires, l'UNEF, l'UNL et la FILD, à la campagne

Par ailleurs, le SNES et la FSU participent activement, avec la CG1, Solidaires, l'UNEF, l'UNL et la FILD, à la campagne "Ensemble, unis contre l'extrême droite", qui s'est traduite notamment par la constitution d'un Observatoire national des politiques

et pratiques municipales de l'extrême droite visant à analyser, pour mieux les combattre, les effets concrets des décisions de municipalités passées aux mains de l'extrême droite.

Sophie Vénétitay